

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



No. de résolution ou annotation	<p>PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE LYSTER</p>
Procès verbal du 9 août 2010	<p>Procès verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lyster tenue à l'Hôtel de Ville, 2375, rue Bécancour, Lyster, lundi le 9 août 2010 à 20 h 05.</p> <p>Sont présents : les conseillers Dave Boissonneault, Yvon Martineau, Normand Raby, Christian Marcoux, David Boissonneault et la conseillère Geneviève Ruel, formant quorum sous la présidence de Monsieur Sylvain Labrecque, maire.</p> <p>Est également présente Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière.</p>
Ordre du jour du 9 août 2010	<p style="text-align: center;">ORDRE DU JOUR Séance ordinaire du 9 août 2010</p>
	<ol style="list-style-type: none"> 1 <i>PRIERE</i> 2 <i>MOT DE BIENVENUE</i> 3 <i>LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</i> 4 <i>AUTORISATION DU MAIRE D'INVERSER LES POINTS A L'ORDRE DU JOUR</i> 5 <i>SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX</i> 6 <i>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</i> <ol style="list-style-type: none"> 6.1 Présentation des comptes 6.2 Avis de motion pour un règlement permettant l'octroi d'une aide financière 6.3 Parrainage financier projet Place aux jeunes 2010-2011 6.4 Congrès de la FQM 6.5 Tournée d'information FQM sur les contrats municipaux 6.6 Souper gastronomique du Festival de la canneberge 6.7 Service des collations pour les enfants ORAPÉ 7 <i>TRANSPORT</i> <ol style="list-style-type: none"> 7.1 Travaux de pavage d'une partie du rang 8 8 <i>HYGIENE DU MILIEUX</i> <ol style="list-style-type: none"> 8.1 Octroi du mandat professionnel pour les plans et devis pour le prolongement de rues 8.2 Avis de motion pour un règlement d'emprunt 8.3 Octroi d'un mandat à Dessau 8.4 Appui à GROBEC 9 <i>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</i> <ol style="list-style-type: none"> 9.1 Adoption du second projet de règlement 288 modifiant le règlement de zonage 124 10 <i>PERIODE DE QUESTIONS</i> 11 <i>VARIA</i> 12 <i>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SEANCE TENANTE</i> 13 <i>LEVEE DE LA SÉANCE</i>
183-08-2010 Adoption de l'ordre du jour	<p>SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</p> <p>QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.</p> <p>ADOPTÉE</p>
184-08-2010 Inversion de l'ordre du jour	<p>SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</p> <p>QUE l'ordre du jour soit inversé au besoin par le maire.</p> <p>ADOPTÉE</p>

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



185-08-2010
Présentation des
comptes

SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal approuve et autorise le paiement des comptes :

Chèques numéros 9626 à 9676	124 493.29 \$
Autres paiements effectuées par la directrice générale	36 946.85 \$
Grand total des paiements	161 440.14 \$

ADOPTÉE

Avis de motion

Le conseiller Normand Raby donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce conseil, un règlement décrétant l'octroi d'une aide financière à la Corporation des Aînés de Lyster qui a un projet admissible au programme « Accès logis » de la Société d'habitation du Québec.

186-08-2010
Parrainage
financier projet
Place aux
Jeunes 2010-
2011

SUR LA PROPOSITION DE : DAVID BOISSONNEAULT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal approuve la demande de parrainage financier pour le projet Place aux Jeunes 2010-2011 d'Impact-Emploi pour un montant de 150\$. La somme sera puisée au poste Promotion-municipalité (02 69000 999).

ADOPTÉE

187-08-2010
Congrès de la
FQM

SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE ce conseil approuve la participation de Messieurs Sylvain Labrecque, Yvon Martineau et Normand Raby au Congrès 2010 de la FQM les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 2010. Le coût des inscriptions au montant de 540\$ plus taxes par personne sera puisé au poste Cotisation, congrès – Élus (02 11000 494), de même que les frais d'hébergement, de repas et de déplacement, s'il y a lieu.

ADOPTÉE

188-08-2010
Tournée
d'information
FQM sur les
contrats
municipaux

SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal autorise la participation du maire et de la directrice générale à la soirée d'information sur les contrats municipaux. La somme de 25\$ plus taxes sera puisée dans le poste Formation-perfectionnement - Élus (02 11000 454) et 25\$ plus taxes dans le poste Formation-perfectionnement – Adm. (02 13000 454).

ADOPTÉE

189-08-2010
Souper
gastronomique
du Festival de la
canneberge

SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal approuve l'achat de deux billets pour la somme de 180.00\$ pour le souper gastronomique du Festival de la Canneberge de Villeroy qui aura lieu le 11 septembre 2010. La somme sera puisée dans le poste Promotion-municipalité (02 69000 999).

ADOPTÉE

190-08-2010

SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



Service des collations pour les enfants ORAPÉ

191-08-2010
Octroi du mandat professionnel pour les plans et devis pour le prolongement de rues

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal approuve le paiement de 500\$ pour le Services des collations d'ORAPÉ. La somme sera puisée au poste Promotion-municipalité (02 69000 999).

ADOPTÉE

ATTENDU QUE la Municipalité de Lyster a demandé des offres de services professionnels sur invitation pour le projet *Prolongement des rues Beaudoin, des Bouleaux, Saint-Pierre et future rue* ;

ATTENDU QUE deux soumissionnaires ont déposé leur soumission dans le délai prescrit ;

ATTENDU QU'après analyse, il appert que ces deux soumissions sont conformes à l'appel d'offres ;

ATTENDU la «Grille d'évaluation et de pondération des soumissions conformes» soumis par le comité de sélection et indiquant le pointage final ;

ATTENDU QUE les pointages et les offres furent les suivants :

Soumissionnaires	Pointage /100	Prix	Note finale	Rang
Teknika HBA	89 points	28 000\$	49.64	1
Dessau	75 points	25 300\$	49.41	2

EN CONSÉQUENCE, SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le contrat soit adjugé à Teknika HBA ;

QUE Monsieur Sylvain Labrecque, maire, et/ou Madame Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Lyster le contrat relatif à ces services professionnels.

ADOPTÉE

Avis de motion

Le conseiller David Boissonneault donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce conseil, un règlement décrétant l'exécution de travaux de prolongement du réseau d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial, et la voirie sur les rues Beaudoin et des Bouleaux, ainsi qu'un emprunt pour en acquitter les coûts.

192-08-2010
Octroi d'un mandat à Dessau

SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal accepte l'offre de service professionnels numéro 09-0010-384 de Dessau pour la mise aux normes des installations de production d'eau potable «Conception préliminaire des ouvrages» au coût de 22 050\$ plus taxes.

QUE le présent mandat est accordé dans le cadre du programme de «Transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence 2010-2014».

ADOPTÉE

193-08-2010
Appui à GROBEC

SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



QUE le conseil municipal appuie le Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC) dans ses démarches auprès de la Conférence régionales des élus du Centre-du-Québec pour l'obtention d'une aide financière dans le cadre du *Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II (PMVRMF II)* pour son projet déposé et s'intitulant «Reboisement des bandes végétales riveraines de certains cours d'eau de la MRC de l'Érable».

ADOPTÉE

Adoption du second projet de règlement 288 modifiant le règlement de zonage 124

Suite à la consultation publique ayant précédée la présente séance, le conseil municipal a décidé de reporter le sujet à une séance ultérieure.

Période de questions

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.

194-08-2010
Adoption du procès verbal séance tenante

SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal adopte le présent procès-verbal séance tenante.

ADOPTÉE

195-08-2010
Levée de la séance

SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE cette séance soit levée à 20 h 49.

ADOPTÉE

Je, Sylvain Labrecque, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Sylvain Labrecque
Maire

Suzy Côté
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

(Code Municipal, article 961)

Je soussignée, Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance.

Donné ce 9^e jour d'août 2010

Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière